

LA CYSTOGRAPHIE



Cher parent,

Bienvenue au Service de radiologie des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Votre enfant va bientôt bénéficier d'une cystographie.

Cette brochure vous donne de plus amples informations sur cette intervention et sur la préparation de votre enfant à cet examen.

Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à les poser au médecin ou à l'infirmière.

Votre rendez-vous (à compléter par vos soins)

Date:

Heure:

Lieu:

INFORMATIONS

DÉPARTEMENT D'IMAGERIE MÉDICALE
SERVICE DE RADIOLOGIE

CONTACT: +32 2 764 28 70



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

SUIVEZ-NOUS SUR
f t in v

COMMU-DSO-094
décembre 2018

Éditeur responsable: Thomas De Nayer / Service de communication
Photos: Shutterstock

Cliniques universitaires Saint-Luc
Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles
www.saintluc.be

© Cliniques universitaires Saint-Luc
Aucun élément de cette brochure ne peut être repris sans accord préalable



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

BROCHURE
À L'ATTENTION DES PATIENTS
ET DE LEUR FAMILLE

Qu'est-ce qu'une cystographie ?

C'est une imagerie du bas appareil urinaire (vessie – urètre) par rayons X après remplissage de la vessie avec un produit de contraste.

Les principales indications sont la mise au point d'infections urinaires à répétition, de malformations de l'appareil urinaire ou de vessie à problématique neurologique.

Comment vous y préparer ?

L'examen est pratiqué avec un délai suffisant (minimum un mois) par rapport à une infection urinaire. La vessie doit être suffisamment remplie pour y avoir accès par ponction : idéalement, votre enfant ne doit pas vider sa vessie immédiatement avant l'heure du rendez-vous. Les rendez-vous sont donnés en début de matinée afin de gérer les situations où la vessie est insuffisamment remplie.

L'examen

Un des parents est invité à accompagner l'enfant pendant toute la procédure. Une infirmière prépare l'enfant en expliquant la procédure et place une pommade pour l'anesthésie locale de la peau à l'endroit de ponction. Elle vérifie le recueil du consentement informé et, chez les enfants en âge de collaborer, propose l'inhalation d'un gaz (MEOPA) pour une meilleure relaxation durant l'examen.

Après avoir vérifié le remplissage suffisant de la vessie par échographie, l'accès à la vessie se fait par ponction sus-pubienne. Après la ponction, la vessie est remplie par perfusion lente. Une fois la vessie suffisamment remplie, la miction est automatique avant l'âge de la propreté et contrôlée chez l'enfant qui a acquis la continence. La procédure est suivie en fluoroscopie (rayons X) par le médecin radiologue et des clichés sont réalisés vessie pleine avant la miction puis pendant celle-ci afin de visualiser l'urètre et la survenue d'un reflux vésico-urétéral éventuel.

Dans certaines situations (vessie neurologique par exemple), l'accès à la vessie se fait par sondage de la vessie après désinfection du périnée (cystographie rétrograde).

Votre enfant est pris en charge dans une unité d'imagerie exclusivement consacrée aux enfants.

Les appareillages et leur utilisation sont adaptés pour rencontrer le souci de délivrer une irradiation (RX) aussi basse que raisonnablement acceptable.

La sensibilité particulière des jeunes patients aux radiations ionisantes est prise en compte d'abord dans la justification de la procédure par rapport à la question de votre médecin traitant et ensuite dans la réalisation technique de celle-ci.

Quels incidents peuvent survenir ?

Un échec de ponction peut nécessiter une seconde ponction et un allongement du temps d'attente ou la programmation d'un nouveau rendez-vous. Une extravasation de produit de contraste hors de la vessie peut entraîner une douleur locale transitoire. Elle nécessitera rarement l'administration d'un antalgique.

Une hématurie (sang dans les urines) est commune lors de la miction en salle de radiologie. Cette hématurie peut se présenter lors d'une ou deux mictions suivantes à la maison. Si elle persiste davantage, il vous est demandé de vous présenter à la salle d'urgences des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Que se passe-t-il après l'examen ?

Les images sont analysées par le médecin radiologue : ses constatations et conclusions sont envoyées au médecin prescripteur.

Le retour à la maison

Votre enfant peut avoir une activité normale. Le bain est autorisé.